



AMICALE SPORTIVE

« la Jonchère » 1 rue Mélan

91160 SAULX LES CHARTREUX

Tél : 06 36 91 68 84 asslc@asslc.fr

LES PUCES DU 1^{er} MAI DEVIENNENT POUR 2020

LA BROCANTE DE L'AUTOMNE

Le 27 SEPTEMBRE 2020

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

21 SEPTEMBRE

1) Les documents réclamés par la préfecture :

- pour chaque exposant :
- la demande d'occupation ci-jointe
- photocopie de votre pièce d'identité recto verso ou

N° délivré par :

- une quittance de loyer récente ou EDF ou TELECOM

2) La fiche de réservation complétée

3) Un chèque à l'ordre de Amicale Sportive Tarifs :

8€ le m linéaire pour les Salucéens / 9€ le m linéaire pour les extérieurs

3 mètres minimum / 6 mètres maximum par exposant

Fournir une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir un reçu, une autorisation d'occupation et des instructions pour l'accès au centre ville.

Le nombre de places étant limité les demandes seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Permanence pour vous inscrire aux heures de bureau à partir du 01/09

Mardi 9h à 12h et 14h à 17h30
Mercredi 9h à 12h et 14h à 17h30

la Jonchère 1 rue Mélan

Ou à mettre dans la boîte aux lettres de l'Amicale

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public

Je soussigné(e) M. Mme, Melle : NOM.....

Prénom.....

Demeurant.....

.....

Sollicite de M. le Maire de Saulx les Chartreux, l'autorisation d'occuper le domaine public pendant la durée des puces du Printemps soit le 27 septembre 2020

Fait àle 2020

Signature



Réservation Puces du Printemps

Tarif le m linéaire: 8€ pour les Salucéens 9€ pour les extérieurs

M., Mme, Melle :.....

Adresse :.....

.....

tél. :..... Mail :

3 mètres minimum / 6 mètres maximum par exposant

1 véhicule par exposant N° immatriculation :

Emplacement réservé.....m à 8€ =

.....m à 9€ =

Chèque à l'ordre de l'Amicale Sportive N°.....

Signature